

Nom Prénom :

DOSSIER DE DEMANDE D'INSCRIPTION

CPJEPS



Spécialité	Lieu	Dates de la formation	Sélection	Date limite d'inscription
Animateur d'activités et de vie quotidienne	<input type="checkbox"/> Chargey Lès Gray	Du 09 mars 2026 au 20 décembre 2026	A partir du 2 février 2026	Au plus tôt et jusqu'au 1 ^{er} mars 2026
	<input type="checkbox"/> Besançon	Du 09 mars 2026 au 20 décembre 2026	A partir du 2 février 2026	Au plus tôt et jusqu'au 1 ^{er} mars 2026
	<input type="checkbox"/> Besançon	Du 14 septembre 2026 au 02 juillet 2027	A partir du 01 Septembre 2026	Au plus tôt et jusqu'au 10 septembre 2026
	<input type="checkbox"/> Dijon	Du 14 septembre 2026 au 02 juillet 2027	A partir du 01 Septembre 2026	Au plus tôt et jusqu'au 10 septembre 2026

Merci de cocher ci-dessous, les blocs que vous souhaitez suivre :

- Bloc 1
- Bloc 2
- Bloc 3
- cursus entier (Blocs 1 , 2 3)

Merci de ne cocher qu'une seule case, selon vos choix de spécialité et de lieu de formation.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

NOM

Prénom

Date de naissance

Adresse

Code postal

Ville

Nom de jeune fille

Lieu de naissance

Collez / Ajoutez
votre photo ici.

Tél Fixe

Portable

Numéro de Sécurité Sociale

Mail

NIVEAU D'ÉTUDE

Date de sortie du système scolaire

Dernière classe fréquentée

- Fin de scolarité obligatoire
- CAP BEP ou équivalent
- Brevet des collèges ou équivalent

- BAC ou équivalent
- BTS, DUT, DEUG
- Licence, Maîtrise
- Autre

Diplôme obtenu

DIPLÔMES JEUNESSE ET SPORTS

- BAFA complet
- BAFD
- BASE
- BAPAAT / CPJEPS

- BEES 1^{er} degré
- BEES 2^{ème} degré
- DEFA / DEJEPS
- Autre (précisez)

Expériences professionnelles et/ou bénévoles dans le domaine de l'animation (sportive, socioculturelle, socio-éducative) :

Qu'est ce qui vous a amené à envisager la profession d'animateur.trice ?

SALARIÉ.E	DEMANDEUR.SE D'EMPLOI
Employeur / Raison Sociale [Text input]	Vous êtes inscrit.e à : <input type="checkbox"/> France Travail <input type="checkbox"/> Mission Locale
Adresse [Text input]	Nom de l'organisme [Text input]
Contact [Text input]	Adresse [Text input]
Téléphone [Text input]	Nom du Référent [Text input]
Mail [Text input]	Votre n° Identifiant [Text input]
Poste occupé [Text input]	Date de votre inscription [Text input]
Nature du contrat et date de fin [Text input]	Indemnisation : <input type="checkbox"/> ARE <input type="checkbox"/> ASS <input type="checkbox"/> RSA <input type="checkbox"/> Non indémnisé.e <input type="checkbox"/> Reconnaissance travailleur.euse handicapé.e
Cadre financier de la demande [Text input]	

FINANCEMENT DE LA FORMATION

<input type="checkbox"/> Financement personnel Aides individuelles obtenues	<input type="checkbox"/> Prise en charge de votre employeur [Text input]
Démarches en cours ou entreprises [Text input]	

PIÈCES À JOINDRE AU DOSSIER

Pour tout.e demandeur.euse :

- Une fiche d'inscription normalisée avec 2 photos d'identité.
- La photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité. (Carte d'identité, Passeport, Carte de séjour)
- Les copies de l'attestation de recensement ET du certificat individuel de participation à l'appel de préparation à la défense pour les Français de moins de 25 ans.
- L'attestation de formation aux premiers secours. (**PSC1 : conseiller pour l'entrée en formation**).
- La ou les attestations (diplômes et/ou attestation de travail) justifiant de la satisfaction aux exigences préalables.
- Un CV.
- Une lettre manuscrite de motivation.

Pour les salarié.e.s :

- L'attestation d'accord de votre employeur de la prise en charge financière de la formation. (ou de l'OPCO correspondant).

Pour les demandeur.euse.s d'emploi :

- Notification d'admission ou de refus au titre des allocations chômage datée de moins d'un mois (à demander à votre antenne France Travail, mission locale, cap emploi).
- Fiche projet d'entrée en formation délivré par le conseiller en évolution professionnelle d'une structure du service public régional de l'orientation ou AIF (fiche de prescription).

Les stagiaires issus du dispositif régional en amont de la qualification, ayant validé les prérequis pourront intégrer les formations du programme régional sans repasser de tests (sauf réglementation particulière). Ils devront néanmoins bénéficier d'une nouvelle prestation d'orientation qualifiée justifiant de leur entrée en formation.

Après la vérifications des exigences préalables, nous organiserons un entretien de sélection qui sera mené à partir de ces documents pour valider l'engagement, la valeur du projet d'alternance, le niveau d'encadrement requis et la place du tuteur.

La formation est accessible aux personnes porteuses de handicap, une aide individualisée peut être faite sur simple demande à la référente handicap Véronique BARÇON sur le mail :
veronique.barcon@cemeabfc.org

Un rendez-vous en amont de la formation est possible pour la mise en place d'aménagements et/ou pour échanger sur vos besoins, auprès de la référente handicap.

- Souhaitez-vous être contacté pour un rendez-vous en amont :
 - oui
 - non

Les exigences préalables

Les exigences préalables à la mise en situation professionnelle des personnes en cours de formation prévues à l'[article R. 212-10-20 du code du sport](#) sont les suivantes :

a) Etre titulaire de l'un des certificats relatifs au secourisme suivants :

- a minima, le certificat de compétences de l'unité d'enseignement « prévention et secours civiques de niveau 1 » (PSC1) ou équivalent ;
- le certificat de sauveteur secouriste du travail » (SST) assorti de la validation de la formation « maintien-actualisation des compétences obligatoires » (MAC), le cas échéant ;

b) Etre capable de prendre en charge en sécurité un groupe lors d'une activité éducative ou socioculturelle.

Les équivalences :

	EPMSP (*)	BC(*) 1	BC2	BC3
UC(*)1 du CPJEPS (**) mention animateur d'activités et de vie quotidienne	X			X
UC2 du CPJEPS mention animateur d'activités et de vie quotidienne	X		X	
UC3 et UC4 du CPJEPS mention animateur d'activités et de vie quotidienne	X	X		

UC3 ou UC4 du CPJEPS mention animateur d'activités et de vie quotidienne	X	Allègement de formation(***)	
Toute qualification inscrite à l'annexe II-1 du <u>code du sport</u> ou aux arrêtés dits de droits acquis	X		
BC 1 (RNCP36481BC01) et BC 4 (RNCP36481BC04) du CQP(*) animateur périscolaire RNCP36481	X		X
BC 3 (RNCP36481BC03) du CQP animateur périscolaire RNCP36481 et titulaire de l'un des certificats relatifs au secourisme mentionnés au a) de l'article 4	X	Allègement de formation (***) et dispense de production du document écrit. Pour la mise en situation professionnelle le candidat choisit la séance d'animation sur laquelle il est évalué. L'entretien s'appuie sur cette séance.	
BAFA(*) ou BAFD(*)	X uniquement le b)		
BAFA ou BAfd justifiant de 168 heures minimum d'animation effectuées après l'obtention de celui-ci.	X uniquement le b)		Allègement de formation (***) et dispense de production du document écrit. Pour la présentation orale, le candidat présente l'action de son choix.

(*) EPMPSP : exigences préalables à la mise en situation professionnelle

(*) UC : unité capitalisable

(*) BC : bloc de compétences

(*) CPJEPS : certificat professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport

(*) CQP : certificat de qualification professionnelle

(*) BAFA : brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur

(*) BAfd : brevet d'aptitude aux fonctions de directeur.

(**) Le CPJEPS mention « animateur d'activités et de vie quotidienne » - RNCP 32369 est réputé équivalent au CPJEPS mention « animateur d'activités et de vie quotidienne dans toute structure de loisirs et d'animation socioculturelle », il ne sera pas délivré de parchemin correspondant.

(***) Les allègements de formation précisés dans le tableau sont établis lors du positionnement et ne présagent pas des allègements qui pourraient être obtenus au titre du parcours personnel du candidat.